

Lycée Louis Feuillade Lunel 34 Cinéma-Audiovisuel

La section cinéma audiovisuel du lycée Louis Feuillade est l'une des plus anciennes section de France. Apparue à la fin des années 80 elle a permis à de nombreux lycéens d'acquérir une formation rare et exceptionnelle. Chaque année une centaine d'élèves choisit de suivre les enseignements Cinéma-Audiovisuel (CAV) du lycée. L'une des particularités de cet enseignement réside dans son fonctionnement basé sur un partenariat avec des professionnels : auteurs, techniciens de l'image et du son, exploitants de salles, acteurs, etc. Fondés sur une articulation pratique / théorie, les cours permettent aux élèves de s'initier aux fondamentaux puis de s'engager progressivement dans des projets ambitieux avec des professionnels.

A l'entrée en Seconde :

L'option cinéma-audiovisuel en classe de seconde engage l'élève dans une démarche de découverte d'une pratique et d'une culture cinématographiques et audiovisuelles. Prenant en compte la dimension contemporaine et patrimoniale de ce domaine, il met en lumière les procédés d'expression et les processus créatifs du cinéma en lien avec un public et les métiers qu'il recouvre. Fondé sur une démarche de projet, cet enseignement permet à l'élève de découvrir l'analyse des écritures en images et en sons, de s'initier à leur production et d'apprécier leur spécificité artistique et culturelle.

L'option permet aux élèves, pendant 3h par semaine, de construire des compétences pratiques et culturelles dans le domaine circonscrit du Cinéma-Audiovisuel : écriture de scénario, histoire du cinéma, analyse de film, langage cinématographique, tournage, montage, etc.

L'option permet aux élèves, pendant 3h par semaine, de construire des compétences pratiques et culturelles dans le domaine circonscrit du Cinéma-Audiovisuel : écriture de scénario, histoire du cinéma, analyse de film, langage cinématographique, tournage, montage, etc.

En Première et en Terminale :

L'élève peut choisir un ou deux enseignements : la spécialité et/ou l'option (cumul possible). Un élève de seconde qui n'a pas suivi l'enseignement optionnel peut prendre l'enseignement de spécialité et/ou optionnel en Première.

1 - L'enseignement de spécialité est ouvert à tous les élèves de la voie générale. En première les élèves ont 4 heures de cours par semaine et en terminale les élèves ont 6 heures de cours. C'est un enseignement **majeur** doté d'un fort coefficient au baccalauréat qui conjugue pratique artistique et culture artistique (écrit et oral).

2 - L'enseignement optionnel, limité à 3 heures hebdomadaires, est destiné à tous les élèves de la voie Générale et de la voie Technologique. Doté d'un programme plus léger que celui de Spécialité, il permet de pratiquer un large éventail d'activités cinématographiques et culturelles.

Après le bac.

Les élèves qui ont suivi les enseignements Cinéma-Audiovisuel peuvent aller dans une grande diversité de formations professionnelles liées aux nombreux métiers du cinéma. Certaines filières comme les BTS audiovisuels exigent un bon dossier mais cela est parfaitement à la portée d'un élève motivé. Les meilleurs élèves, et nous en avons régulièrement au Lycée, visent parfois avec succès des grandes écoles de cinéma. D'autres se dirigent vers les formations universitaires en arts du spectacle (cinéma, théâtre, etc...). Mais il est important de souligner que les élèves savent parfaitement exploiter au mieux leur formation en cinéma – audiovisuel dans tous les secteurs d'études : journalisme, publicité, décoration, tourisme, langues, enseignement, collectivités locales, etc.... Un bac lié aux enseignements cinéma-audiovisuel reste une référence singulière et de valeur dans un CV. Les entreprises s'engagent de plus en plus dans le domaine de la communication audiovisuelle, notamment en relation avec internet et apprécient des personnels formés aux moyens de communications contemporains.



Les festivals et les séances de cinéma.

Tout au long de l'année les élèves vont régulièrement au cinéma. Ils assistent chaque semaine à la séance "art et essai" du cinéma Athénée. Ils participent à plusieurs festivals et rencontres cinématographiques : le "Le festival Traversées Pays de Lunel", les festivals d'Alès de Montpellier, de Belfort, de Perpignan et bien entendu le grand festival de Cannes ! Avec toutes ces sorties ils ont l'occasion de voir des cinématographies exceptionnelles et surtout de rencontrer des célébrités et des professionnels talentueux. Dans certaines manifestations comme Lunel, ils peuvent participer à des ateliers dirigés par des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel : chefs opérateurs, scénaristes, acteurs, réalisateurs, etc..

